



🕒 HORAIRES ET LIEUX

Mercredi 20 novembre 2019 de 9h10 à 17h30

Espaces Diderot - 10 rue Traversière
75012 PARIS - M° Gare de Lyon

📄 INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur www.infn.fr
rubrique "Les Journées de l'INFN"

Entrée gratuite - Nombre de places limité

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, qui marquera en 2019 les trente ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), l'INFN propose une réflexion sur le rôle de la pratique notariale dans la protection de ces droits.

Reposant sur des échanges constructifs entre des professionnels d'horizons divers et tous dotés d'une forte expérience ou expertise en la matière, cette journée propose d'abord de sensibiliser le notariat aux enjeux de la CIDE dans l'ordre juridique français, en mettant notamment en lumière le rôle du Défenseur des droits en sa qualité de mécanisme national de protection, ainsi qu'aux enjeux de

la constitutionnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant. Le dialogue se poursuivra ensuite autour de deux axes : la protection des droits personnels, d'une part, qui permettra d'évoquer des problématiques (GPA ; PMA...) liées au droit à l'identité et au droit à une famille. Ce sera également l'occasion d'expliquer l'action du Notariat à l'international, pour doter les « enfants-fantômes » d'un état civil. La protection des droits patrimoniaux, d'autre part, qui conduira à explorer certaines techniques juridiques privilégiées que le notaire, dans son rôle de protecteur du patrimoine du mineur, peut conseiller, tout particulièrement pour l'enfant handicapé, avant de s'interroger sur l'avenir de la réserve héréditaire.

PROGRAMME

- 9h00** • **Allocution**
Jean Richard de la Tour, premier avocat général à la Cour de cassation, président de l'INFN
- 9h10** • **Propos introductifs**
INFN

La CIDE dans l'ordre juridique français : enjeux et perspectives

- 9h20** • **Le rôle du Défenseur des droits en qualité de mécanisme national de protection de la CIDE**
Claudine Jacob, magistrate, directrice Protection des droits - Affaires judiciaires, défenseur des droits
- 9h40** • **La constitutionnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant : vers un "dialogue des juges"**
Professeur Hugues Fulchiron, agrégé des Facultés de droit, directeur du centre de droit de la famille à l'Université Jean Moulin Lyon 3

La protection des droits personnels (le droit à l'identité et le droit à une famille)

présidence Jézabel Jannot, directrice pédagogique de l'INFN

- 10h00** • **Table-ronde 1**
Sur la filiation : le droit de l'enfant à établir sa filiation ?
Laurence Brunet, juriste, chercheuse associée à l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (Université Paris I)
Pascal Montfort, magistrat, chef du pôle « Justice et Libertés » et défenseur des droits
Pierre Dauptain, notaire à Cachan

- 11h00** • Discussion avec la salle
- 11h30** • **Table-ronde 2**
Sur l'état civil : l'action du Notariat à l'international en faveur des "enfants fantômes"
Laurence Dumont, députée, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale
Laurent Dejoie, notaire, vice-président du Conseil Régional des pays de la Loire et président de l'association du notariat francophone (accord de principe)
- 12h15** • Discussion avec la salle
- 12h30** • Pause déjeuner

La protection des droits patrimoniaux

présidence de Mustapha Mekki, Professeur à l'Université Paris 13, directeur général de l'INFN

- 14h00** • **Table-ronde 3**
Le notaire dans son rôle de protecteur du patrimoine de l'enfant
Nathalie Baillon-Wirtz, maître de conférences de droit privé à l'Université de Reims Champagne
Nicolas Bollon, magistrat, TGI d'Argentan
Sébastien Ginon, notaire à Lyon, rapporteur de la troisième commission du 108^e congrès des notaires
- 15h15** • Discussion avec la salle
- 15h45** • **Table-ronde 4**
L'avenir de la réserve héréditaire ?
Cécile Pérès, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Philippe Potentier, notaire à Louviers et directeur de l'institut d'études juridiques du CSN
Éric Fongaro, professeur à l'Université de Bordeaux (aspects de droit international privé)
- 16h45** • Discussion avec la salle
- 17h15** • Propos conclusifs
- 17h30** • Clôture



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Institut national des formations notariales
35 Rue du Général Foy - 75008 Paris

www.infn.fr

Avec le partenariat de



Lextenso

